

DEPARTEMENT
DE PALAISEAU

VILLE DE BURES SUR YVETTE

ARRONDISSEMENT
DE PALAISEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON

L'An Deux Mille Neuf, le Seize Décembre 2009, à 19H05, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Bures-sur-Yvette en séance publique, sous la présidence de M. Jean-François VIGIER, MAIRE.

DATE DE CONVOCAATION
10 DECEMBRE 2009

ETAIENT PRESENTS : Christine CAYZAC, CHEVALLIER Marie-Françoise, Arnaud POIRIER, Irène BESOMBES, Michel SERBIER, Danièle CARRIERE, Matthieu LAMARRE, Hélène CACHIER, Jean LANVIER, Yvon DROCHON, Christian DURIX, Jean-Bernard TARLET, Anne GAIFFAS-HELIP, Anne BODIN, Geneviève GILBERT, Monique DESDIMANCHE, Sandra RAMASSAMY, Danielle COURTEAU jusqu'à 19h20, Chantal PENARGUEAR jusqu'à 19h20, Jean-Luc GAGET jusqu'à 19h20, Christian PLUCHET jusqu'à 19h20, Laurence ROULET jusqu'à 19h20, Eric FORGUES jusqu'à 19h20.

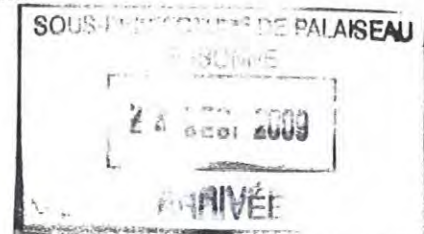
DATE D'AFFICHAGE
18 DEC. 2009

ABSENTS EXCUSES : Erick ACKER-DEPREZ (pouvoir à Jean-François VIGIER)
Francis DURANTON (pouvoir à Christine CAYZAC)
Myriam SOSKIN (pouvoir à Christian DURIX)
Sébastien OTTINGER (pouvoir à Arnaud POIRIER)
Maurice DELOBEL (pouvoir à Laurence ROULET)

ABSENT : Monique DESDIMANCHE
Danielle COURTEAU à partir de 19h20
Chantal PENARGUEAR à partir de 19h20
Jean-Luc GAGET à partir de 19h20
Christian PLUCHET à partir de 19h20
Laurence ROULET à partir de 19h20
Eric FORGUES à partir de 19h20
(Aucune délibération n'a été votée par les élus susvisés)

SECRETAIRE DE SEANCE : Sandra RAMASSAMY

Nombre de Conseillers
En exercice 29
Nombre de présents 23 jusqu'à 19h20
17 à partir de 19h20
Nombre de votants 21



OBJET : 127/2009 - REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME - DEBAT SUR LES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD).

Sur rapport de Michel SERBIER ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 15 octobre 2008 prescrivant la mise en révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU),

Vu la notice explicative,

Considérant les éléments exposés dans le document support au débat et présentant les orientations générales du projet d'aménagement et de développement de la commune,

Après avoir débattu des orientations générales du projet d'aménagement et de développement de la commune,



- Prend acte de la tenue du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Certifié exécutoire
La présente délibération
Le

22 DEC. 2009

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an que dessus,
et ont signé les membres présents
Pour Extrait Certifié conforme
BURES-SUR-YVETTE, le
Le Maire,

Jean François VIGIER

